

SOUPLIDOUX

CONCENTRE ASSOUPLEISSANT DES TEXTILES

UTILISATION PROFESSIONNELLE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|------------------|--------------------|
| . ÉTAT PHYSIQUE | : Liquide visqueux | . COULEUR | : Rose |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 996 g/l +/- 20 g/l | . ODEUR | : Fruits et épices |
| . VISCOSITE BROOKFIELD | : 59 cps mob.2 vit.100 tr/min | . pH PUR | : 3,90 |
| . TENSION SUPERFICIELLE à 1 % | : 49,7 dyne/cm | . INFLAMMABILITÉ | : Non combustible |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Diluable dans l'eau en toutes proportions.

Composants sélectionnés pour leur compatibilité avec les fibres textiles, les couleurs délicates usuelles et l'absence d'effets irritants ou allergiques vis-à-vis de l'épiderme.

Propriétés antistatiques, protège les fibres textiles.

Présence de dérivés de protéine de soie, procure douceur, moelleux et substantivité aux fibres textiles.

Redonne la souplesse au linge, vêtements, facilite le repassage.

Réduit l'effet agressif de lessives trop alcalines sur les objets, linges et vêtements, diminue l'électricité statique en sortie de rinçage terminal.

Apporte une senteur terminale de fraîcheur fruitée agréable aux textiles.

*Enrichit à la
protéine de soie*

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Utilisation manuelle ou en machine uniquement au moment du dernier rinçage.

Pour 5 Kg de linge : 30 à 40 grammes d'assouplissant.

En trempage manuel généralement environ 10 millilitres pour 5 litres d'eau.

Terminer par le rinçage terminal à l'eau claire.

Nota : ne pas verser directement l'assouplissant sur le linge.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.